

# ECO-QUARTIER DES ALOUETTES A BRUAY-LA-BUISSIÈRE

**Porteur de projet :**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS BETHUNE-BRUAY**

**Descriptif du projet :**

**Aménagement d'un éco-quartier avec des logements mixtes, activités commerciales et de services desservi par le futur TCSP de l'agglomération, sur d'anciennes friches industrielles et ferroviaires au cœur de la commune de Bruay-La-Buissière afin de faire disparaître une coupure urbaine et inscrit dans le projet de rénovation urbaine de la commune.**

## **Enjeu, contenu du projet**

**Objectifs et enjeux du projet :**

**Le projet qui couvre une surface d'environ 11 hectares, se rattache notamment aux thématiques suivantes :**

- Traitement des anciens espaces industriels et miniers : Outre les délaissés ferroviaires, l'opération concerne une friche industrielle suite au déménagement de l'usine Plastic Omnium qui était elle-même installée sur un ancien carreau de fosse minière,**
- Viser l'excellence environnementale, car cette opération se veut exemplaire en la matière et fait notamment partie des opérations d'urbanisme durable significatives recensées au sein de l'aire métropolitaine lilloise dont il respectera les principes figurant dans la charte de renouvellement urbain durable,**
- Promotion des transports publics propres et durables dans les zones urbaines, avec la création d'un pôle d'échange en lien avec la création de la ligne de TCSP**
- Promotion des énergies renouvelables et maîtrise de la dépense énergétique ainsi que gestion équilibrée de la ressource en eau, principes qui régiront les cahiers des charges de toute construction ou réhabilitation au sein de l'éco-quartier,**
- Rénovation urbaine, car ce projet s'articule avec le projet ANRU de la ville de Bruay-la-Buissière, notamment par la reconstitution sur place d'une partie de l'offre de logements (77) suite aux démolitions sur le quartier du Stade-Parc ainsi que par la suppression d'une rupture urbaine et son inscription dans la trame verte et viaire urbaine.**
- Changer l'image et renforcer l'attractivité du territoire grâce à la mise en œuvre d'un projet exemplaire**
- Renforcer la cohérence interne de l'agglomération en affirmant un pôle de centralité à Bruay-La-Buissière disposant d'une mixité fonctionnelle renforçant le rôle moteur que doit jouer la ville au sein de la conurbation des villes minières qui l'entoure et en complémentarité avec celui de Béthune, chef lieu d'arrondissement.**
- Création d'un pôle de commerces d'ampleur d'agglomération a minima, équipements et services au centre de la commune afin de redonner de l'attractivité à celui-ci en mettant l'accent sur la mixité fonctionnelle et l'exemplarité environnementale.**

## **Informations techniques nécessaires**

### **Éléments prévisionnels**

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ?  
oui en partie**

**FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS**

Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ?  
oui terminé

- le projet est il : (une seule réponse)  
**1. en travaux en 2010 - 2011**

Nature du projet :  
Eco quartier

Connectivité transports

- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?  
**NON, mais il sera traversé par la ligne de tramway actuellement en projet entre Béthune-Beuvry et Bruay-Houdain**

- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?  
OUI

- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles **NON** ;
  - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)

Logement

- le projet produit il des logements ? **OUI** et si oui, combien ? **400 dont 130 logements locatifs sociaux.**

**Repérage spatial du projet**

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93, de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.

